

L'ÉTHIQUE AU TENNIS

En collaboration avec le Ministère de l'Éducation, Loisir et Sport et le programme canadien Sport Pur, Tennis Québec entend faire la promotion de l'éthique dans le loisir et le sport. Voici le premier d'une série d'articles qui porteront sur la notion d'éthique en tennis.

COMBATIVITÉ, COLÈRE, FRUSTRATION ET... CODE DE CONDUITE!

Lors des tournois sanctionnés par Tennis Québec, l'objectif principal est d'offrir aux joueurs des matchs qui leur permettent de donner le meilleur d'eux-mêmes, tant en termes d'habiletés et de performances sportives qu'en termes de développement de leurs qualités personnelles.

Pour tendre vers cet idéal, la présence de règles de conduite, et d'officiels qui en assurent le respect, est essentielle. Un des rôles de Tennis Québec est justement de s'assurer qu'en compétition, les joueurs puissent évoluer dans un cadre qui favorise leur épanouissement. L'application du *Code de conduite* est le principal moyen d'y parvenir.

Le *Code de conduite* indique clairement ce qui n'est pas autorisé. Ainsi, la détermination, la combativité et l'agressivité au jeu font partie de la compétition, mais à l'intérieur de certaines limites. Quand ces limites sont dépassées et que, par son comportement, le joueur manque de respect à l'adversaire ou aux joueurs des terrains voisins, par exemple, le juge-arbitre a le devoir d'appliquer le *Code de conduite* sans aucune réserve.

(EXTRAIT du Livre de règlements de Tennis Canada « Les Règles du jeu 2008 »; la version intégrale complète de ce document est disponible à www.tenniscanada.com à la rubrique « Règlements et officiels ». Certaines règles et dispositions sont adaptées selon les critères de Tennis Québec.)

Le *Code de conduite* s'applique à tous les joueurs qui participent à des compétitions accréditées par Tennis Québec (et autres associations provinciales) et par Tennis Canada.

En plus de s'appliquer sur le terrain durant un match, le *Code de conduite* s'applique également à tout moment et en tout lieu pendant un tournoi.

Les joueurs ont la responsabilité d'encourager et de maintenir le plus haut niveau d'esprit sportif, de courtoisie et de franchise; ils ont le devoir d'éviter tout geste intempestif et toute pratique déloyale qui pourraient nuire au prestige du sport.

INFRACTIONS AU CODE DE CONDUITE (liste non exhaustive)

Utilisation abusive des balles

Tout joueur ne peut pas frapper ou lancer une balle de tennis d'une façon violente, dangereuse ou colérique sur les lieux du tournoi.

Utilisation abusive des raquettes ou de l'équipement

Les joueurs ne peuvent pas frapper, donner des coups de pied ou lancer une raquette ou une autre pièce d'équipement d'une façon violente ou colérique sur les lieux du tournoi.

Agression physique

Les joueurs ne peuvent, à aucun moment, agresser physiquement un officiel, un adversaire, un spectateur ou quelque autre personne sur les lieux du tournoi.

Excès de langage

Les joueurs ne peuvent, à aucun moment, utiliser un langage excessif à l'égard d'un officiel, d'un adversaire, d'un spectateur ou de toute autre personne sur les lieux du tournoi (paroles désobligeantes, insultantes ou grossières).

Langage obscène

Un joueur ne peut pas utiliser un langage obscène sur les lieux du tournoi (toute utilisation de mots usuellement connus et associés à des grossièretés, et audibles).

sation de mots usuellement connus et associés à des grossièretés, et audibles).

Geste obscène

Les joueurs ne peuvent pas poser des gestes à connotation obscène sur les lieux d'un tournoi.

Délai déraisonnable

Dès la fin de la période d'échauffement, le jeu doit être continu. Le joueur ne peut causer de délais déraisonnables pour quelque raison que ce soit:

- délais entre les points: 25 secondes;
- délais sur les changements de côté: 90 secondes;
- pause entre deux manches: 2 minutes.

Fournir des efforts

Le joueur doit fournir les meilleurs efforts possibles au cours d'un match quand il participe à un tournoi.

Entraîneurs et parents

Les joueurs ne peuvent pas recevoir de conseils au cours d'une rencontre. Les conseils (visibles ou audibles) constituent des infractions. Dans l'enceinte du tournoi, les entraîneurs et les parents ne peuvent pas:

- utiliser un langage ou des gestes obscènes de quelque nature que ce soit;

PAR FRÉDÉRIC LEDOUX

- agresser verbalement ou physiquement un officiel, un adversaire, un spectateur ou toute autre personne;
- se comporter d'une façon préjudiciable aux intérêts du tennis ou à l'intégrité du jeu.

L'arbitre peut exiger que l'entraîneur ou le parent soit expulsé du match ou du tournoi. En cas de refus, il disqualifie immédiatement le joueur.

Conduite antisportive

Les joueurs doivent, en tout temps, faire preuve d'esprit sportif et respecter l'autorité des officiels et les droits des adversaires, des spectateurs et de toute autre personne. On entend par comportement antisportif toute action excessive ou préjudiciable aux intérêts du tournoi ou du sport.



Vêtements inappropriés

Chaque joueur doit se présenter sur le terrain dans la tenue vestimentaire prescrite. Un joueur qui contrevient à ce règlement se voit ordonner par l'arbitre ou le juge-arbitre de changer de vêtements ou d'équipement immédiatement. S'il refuse de le faire, il est disqualifié.

ÉCHELLE DES POINTS DE PÉNALITÉ

L'échelle des points de pénalité utilisée pour les infractions de la présente section est la suivante:

- 1^{re} infraction:** avertissement
- 2^e infraction:** pénalité d'un point
- 3^e infraction:** disqualification

Dans la prochaine édition du *Tennis-mag*:
« Jouer sans arbitre »